

« SURVIVRE SUR LA 1215 » et le CONTOURNEMENT de LESPARRÉ

Sur le fond, notre association ne peut qu'être favorable à un contournement de LESPARRÉ car notre but est d'obtenir la réalisation d'un **axe routier Bordeaux-Le Verdon performant et sécurisé**. Dans cette perspective, il est évident qu'un tel axe ne peut en aucun cas emprunter la traversée in extenso de LESPARRÉ. Ce serait totalement incompatible avec ce projet global de « voie expresse ».

Ceci étant, nous sommes naturellement soucieux de voir retenir le meilleur tracé possible pour ce contournement, un tracé qui léserait au minimum les riverains et l'environnement. De ce point de vue, le tracé 2 bis a notre préférence. Nous réfutons complètement l'argument repris par certains Lesparriens, qui consiste à dire que le contournement va provoquer le déclin du commerce local. Il suffit d'examiner d'autres exemples passés de contournement pour se convaincre que la réalité est bien différente (voir Castelnau, Saint-Laurent, Saint-Vivien et tant d'autres). Pour une ville moyenne, être contournée représente une belle opportunité, un nouveau schéma de vie que la municipalité se doit de valoriser à plein (conquête de l'espace, facilité d'accès aux commerces, etc...).

Mais soyons réalistes. Un axe routier rapide Bordeaux-Le Verdon, si tant est que les pouvoirs publics se décident enfin à en accepter le principe, ne pourra se faire que par fractions échelonnées dans le temps, contraintes budgétaires obligent. Il faut donc établir des priorités en fonction du volume de trafic enregistré sur toute la longueur de cet axe. De ce point de vue, le bon sens incline à dire que le contournement de Lesparre n'est pas prioritaire puisque le trafic le plus important se situe au sud de cette commune. Dans un premier temps, il serait bien plus efficace d'augmenter les portions de 4 voies entre Arzac-La Winery et Castelnau, et entre Castelnau et Lesparre. De même, le contournement par l'ouest de LISTRAC devrait être dès maintenant mis à l'étude et, si possible, réalisé avant celui de Lesparre. De plus, construire de nouvelles portions de 4 voies avant et après Castelnau ne pose a priori que peu de problèmes, comparativement à ce qui risque de se produire pour le contournement de Lesparre, en particulier en matière d'environnement. Depuis déjà assez longtemps, le Département prévoit un budget pour de nouvelles 4 voies sur la RD 1215. Qu'il commence au plus vite par ça ! Ce sera une sacrée avancée pour la mobilité en Médoc !

=====